



**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE LA STTR  
23 février 2022**

**QUESTIONS-RÉPONSES DES CITOYENS**

***Question 1***

*(Elisabeth Meloche et Frédéric Pothier)*

*Depuis quelques années, le service de transport en commun a été interrompu sur la rue Notre-Dame Ouest. Les travailleurs et les étudiants sont privés de ce service. Plusieurs d'entre eux n'ont pas d'automobile et les taxis sont très dispendieux.*

*En tant que payeurs de taxes, nous aimerions conserver le même service que nous avons avant la restructuration des horaires, et ce au moins jusqu'au restaurant Le Grec, au même titre que les autres citoyens de la ville de Trois-Rivières.*

*Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande.*

Pour les endroits où la STTR n'offre pas de service direct d'autobus, elle propose aux citoyens le service de « Taxibus » qui permet à ceux-ci d'utiliser des taxis afin de se rendre aux plus proches arrêts d'une ligne de réseau régulière. Malheureusement, depuis peu, notre partenaire de taxis pour le secteur de Pointe-du-Lac n'offre plus de services. Nous sommes toutefois à conclure une entente avec une autre compagnie de Trois-Rivières; ce service devrait donc, sous peu, être de nouveau disponible dans votre secteur. Nous sommes désolés des inconvénients.

***Question 2***

*(Mme Gauron)*

*Pourquoi depuis environ 1 an, dans les autobus, charlotte n'indique plus ou rarement, le no de circuit dans lequel ils basculent dès qu'ils arrivent au terminus du centre-ville? Nous constatons que cette perte d'information crée de la confusion chez les usagers qui doivent soit demander aux chauffeurs ou sortir à l'extérieur pour voir le nouveau no du circuit.*

Effectivement, depuis plusieurs mois, la STTR observe des irrégularités et un manque de fiabilité des messages affichés sur nos « charlottes ». Plusieurs systèmes doivent travailler ensemble pour bien faire les changements d'informations, dont le système GPS et le système de gestion des autobus en temps réel. Les différents partenaires responsables des équipements n'ont pas encore trouvé le problème de fiabilité. On espère, comme vous, que la situation se règlera prochainement.

### **Question 3**

*(Mme Gauron)*

*Comment faites-vous la gestion (réserve) des vitres de remplacement des abris-bus. DEPUIS TOUJOURS même pour des vitres standards, le remplacement de vitre brisée peut prendre de 1 à 3 mois en général? Nous avons même pu constater 9 mois et 1 an avant la réparation.*

*Y a-t-il un plan pour améliorer la situation? De multiples plaintes sont faites et rien ne s'améliore. En ce moment, à notre connaissance 3 abris-bus ont des vitres de cassées depuis cet été et pas encore réparées malgré plusieurs plaintes faites. Cela ne donne pas envie à la population de laisser le confort de leur voiture et d'attendre dans des abris-bus aux vitres brisées à la merci des intempéries.*

La majorité des vitres de nos abribus sont gardées en réserve à la STTR. Habituellement, à partir du moment où nous recevons l'information du bris, la réparation est effectuée dans un délai maximum d'une semaine. Cependant, certaines conditions peuvent influencer ce délai. Par exemple, en saison hivernale, selon le type d'installation, les travaux peuvent nécessiter plusieurs intervenants, ce qui peut prolonger les délais.

Pour votre information, cette année nous n'avons reçu aucune requête concernant des vitres brisées sur un abribus et en 2021, 8 citoyens ont rapporté le bris ou le manque d'une vitre sur un abribus.

Il faut noter également que certains abribus sont en partenariat d'entretien, ce n'est donc pas le personnel de la STTR qui planifie et effectue ces travaux.

### **Question 4**

*(Mme Gauron)*

*Au point 10 de l'ordre du jour pouvez-vous nous expliquer le Plan de transport adapté 2021 que vous venez d'adopter?*

Ce point a été retiré de l'ordre du jour. Il sera présenté lors de la prochaine assemblée publique de la STTR, le 23 mars prochain.

### **Question 5**

*(M. Lemerise)*

*Quand le rechargement web sera-t-il disponible ?*

Selon Mme Cinq-Mars, il reste encore quelques semaines de tests à effectuer. Le système pourrait être disponible d'ici quelques mois.

### ***Question 6***

*(M. Lemerise)*

*Est-ce que la STTR aura besoin d'un agrandissement pour les autobus électriques et est-ce que la STTR pourrait changer toutes les pancartes pour le modèle rouge de l'ancien réseau étant plus voyante ?*

La STTR devra effectivement effectuer un agrandissement de son garage pour le projet d'électrification des autobus.

Les affiches de la STTR seront graduellement remplacées, lorsque nécessaire, par le modèle plus réfléchissant, mais aux mêmes couleurs que celles installées présentement.

### **Question 7 :**

*(Mme Livernoche)*

*Est-ce possible de mettre une info horaire à l'arrêt près du 411 Ste-Madeline, dans les deux directions ?*

La STTR fera les vérifications nécessaires et, si cela est possible, en effectuera l'installation.